



En visio conférence – Lundi 15 mars 2021 – 18h30

- Présidence :** Dominique PLÉE
- Présents :** Virginie CHEVREL-BRÉARD, Dominique FOURNET, François GOUEFFON, Marie-France GOUSSARD, Bruno KONCZYLO, Virginie OLESKOW, Patrice ROGER.
- Président CSO :** Didier BALLEREAU
- CTS :** Christophe LETELLIER.
- Cadres de la Ligue :** Sylvie LORDET, Xavier BRUGERRE.
- Agent de Développement :** Goal-Maël TANGUY.
- Excusé :** Alain BUTTÉ.

La réunion débute à 18h35.

En l'absence d'Alain BUTTÉ, Dominique PLÉE, Vice-président délégué, assure le déroulement de cette réunion.

La Ligue du Centre Val de Loire d'Athlétisme présente ses condoléances à la famille d'Éric BOTTIN, Président de l'Association des Coureurs de Fonds Déolois et Vice-Président du Comité de l'Indre disparu récemment.

1 – INFORMATIONS DIVERSES

Patrice ROGER nous informe avoir participé à une réunion plénière de la COT Nationale, 6 groupes de travail ont été constitués : lien avec l'OFA, féminisation, Paris 2024, communication, règlements techniques sportifs français et OTN.

André BENHENNA, en tant que Président de la Commission Régionale des Équipements Sportifs participe aux réunions de la Commission Nationale.

Pour cette nouvelle mandature, les Délégués de Clubs reçoivent régulièrement des informations de la FFA, c'est pourquoi, ils ont été consultés récemment sur l'organisation à venir des Interclubs et de la Coupe de France des Spécialités.

Dominique PLÉE nous informe de l'arrêt du chômage partiel pour les salariés de la Ligue à partir du 22 mars, chacun doit reprendre ses activités en télétravail, la Maison des Sports étant toujours officiellement fermée.

La Berrichonne de Châteauroux a obtenu le soutien de la Ligue pour se porter candidate aux Championnats de France Masters 2022.

2 - FINANCES

Trésorerie

François GOUEFFON fait le point sur la trésorerie au 13 mars 2021.

- Compte courant : 44 232,95 €
- Livret partenaire : 240 000,00 €
- Indemnités de fin de carrière : 31 005,27 €
- Tonic OBNL : 250 000,00 €
- Livret bleu : 80 550,93 €
- Soit un disponible de 645 789,15 €.

En février a été réglé la labellisation des clubs.

Compte de résultat 2020

Celui-ci est en cours de vérification par le cabinet ORCOM. Le budget prévisionnel était de 1 063 000 €

Le montant des produits s'élève à 911 211 € contre 1 071 396 € en 2019 et celui des charges à 830 866 € contre 1 055 446 € en 2019, ce qui fait ressortir pour l'année 2020 un excédent de 80 333 €.

La baisse des produits est due principalement à la baisse des licences et à la participation aux stages, celle des charges par les déplacements et les versements aux Comités ou à la FFA de la part revenant sur les licences ainsi que de la diminution des charges, liées au COVID 19, sur les salaires du personnel. Par contre, dans les charges nous notons une augmentation du poste « aide aux organisations », suite aux aides apportées aux Clubs à l'été 2020.

Pour cette année 2020, les pénalités appliquées aux 4 clubs (Dreux ACA-Chartres MMA Sport Entreprise-GORIRLA OCR ACADEMY et Éveil de Contres) non représentés à l'Assemblée Générale du 07/11/2020 ont été annulées.

Bilan 2020

Le bilan est équilibré pour un montant de 811 877 €. Le fonds de roulement est en progression, il représente 308 jours de fonctionnement de la Ligue. La trésorerie nette est de 430 191 €.

Cotisation des Clubs

Pour la saison 2021-2022, il sera proposé aux clubs lors de l'Assemblée Générale de maintenir la cotisation actuelle à savoir :

- Cotisation fixe par club : 100 € et partie variable de
- 29 € pour les licences « Découvertes, Compétitions et Athlé Entreprises »
- 19 € pour les licences « Encadrement »
- 8 € pour les licences « Santé Running »

Budget prévisionnel 2021

Le budget prévisionnel est établi en tenant compte d'une baisse des licences d'environ 9%. Le budget prévu qui nous est présenté (hors versement à la FFA et aux Comités), est de : 463 500 €.

À la lecture de ce budget Bruno KONCZYLO précise qu'à la suite de la 1^{ère} réunion de la Commission de la Haute Performance qui a eu lieu dernièrement le montant prévu de 20 000 € pour l'aide aux athlètes sera dépassé. Christophe LETELLIER présente un tableau reprenant la liste des athlètes susceptibles d'être aidés, pour l'année 2021, ce qui porterait le montant de l'aide aux athlètes à 32 000 €.

Compte tenu des économies faites en 2020, les membres du BE donnent leur accord à Bruno et Christophe pour continuer leurs travaux afin de présenter cette grille au Comité Directeur du 22 mars, pour validation.

Dominique PLÉE demande à Sylvie LORDET de modifier le budget prévisionnel en conséquence : 32 000 € pour l'Aide aux athlètes, d'ajouter les 4 000 € de partenariat du Crédit Mutuel, de diminuer de 8 000 € les missions et déplacements.

3 – REPRISE SAISON 2020-2021

Christophe LETELLIER a proposé à Didier BALLEREAU de pouvoir, dans un 1^{er} temps, sur 1 ou 2 sites dans chaque département, organiser des épreuves officielles mesurées ou chronométrées par un jury qualifié pour que les performances soient valides. L'idée serait de prévoir des sessions courtes proposées à 1 club ou éventuellement 2 clubs mais pas sur la même activité. Cette proposition sera faite dès que nous aurons les autorisations gouvernementales.

Didier BALLEREAU nous informe que 2 meetings sont prévus les 13 et 14 mai à Joué les Tours et à Blois.

4 – ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA LIGUE

Elle est prévue le 24 avril au Domaine de la Grande Garenne à Neuvy sur Barangeon. Une question se pose : pourra-t-on l'organiser à cette date ? si non, la reporter en mai paraît difficile car les week-ends risquent d'être pris par les compétitions. Il serait préférable de garder la date du 24 avril en présentiel ou en visio-conférence s'il n'est pas possible de nous réunir, c'est la proposition qui sera présentée au Comité Directeur.

5 – QUESTIONS DIVERSES

Bruno KONCZYLO demande où en est l'Assemblée Générale du Comité 37, Dominique PLÉE lui précise que celle-ci a eu lieu, le nouveau Président en est Olivier BOUVET. Virginie CHEVREL- BRÉARD nous informe que celui-ci est entrain de consulter les membres du Comité Directeur afin de constituer les diverses commissions.

Xavier BRUGERRE a interrogé les Comités afin de connaître le nombre de livrets du règlement des compétitions 2020-2021 qu'ils souhaitent, pour leurs officiels, afin de faire une commande groupée.

La réunion se termine à 20h25

Le Vice-président délégué
Dominique PLÉE

La Secrétaire Générale
Marie-France GOUSSARD
Avec l'aide de Virginie OLESKOW
Secrétaire Adjointe